

COTATION PRESCRIRE DES MÉDICAMENTS, KÉSAKO ?



UN MOYEN FACILE À COMPRENDRE ET RAPIDE À LIRE, POUR EXPRIMER LE NIVEAU DE PROGRÈS THÉRAPEUTIQUE

Depuis ses débuts, *Prescrire* illustre son analyse de l'intérêt des nouveaux médicaments pour les patients, à l'aide d'une cotation présentée par Gaspard, le bonhomme Prescrire. Chaque niveau de cette cotation correspond à un cas précisément défini (a).

Ainsi, "N'apporte rien de nouveau" qualifie une nouvelle substance qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré dans une classe pharmacologique déjà abondamment fournie ; souvent, il s'agit d'une simple copie.



C'EST LE PROGRÈS THÉRAPEUTIQUE QUI COMPTE

Les autorisations de mise sur le marché délivrées par les agences du médicament ne reposent pas sur l'obligation de démontrer un quelconque progrès thérapeutique. C'est d'abord le progrès thérapeutique qui intéresse les patients, et que la Rédaction de *Prescrire* s'est donné pour but d'examiner pour chaque nouveau médicament ou nouvelle indication, et parfois "avec plus de recul".

La méthode utilisée par *Prescrire* pour étudier les médicaments comprend diverses étapes : analyse de la maladie ou de la situation clinique à laquelle est censée répondre le nouveau médicament ;

prise en compte des questions qui se posent (évolution naturelle de la maladie, moyens thérapeutiques déjà disponibles, objectif attendu du traitement, etc.) ; puis recherche méthodique des données cliniques disponibles, pour évaluer et étayer les éventuels bénéfices tangibles apportés par ce médicament, au prix de quels risques, et selon quel niveau de preuves.

CE QU'ILLUSTRE GASPARD BONHOMME, CE SONT LES CONCLUSIONS DE L'ANALYSE MÉTHODIQUE DES DONNÉES CLINIQUES

L'analyse indépendante des données cliniques permet de conclure, à un moment donné, si un médicament est plus ou moins utile pour certains patients, ou s'il ne l'est pas, voire s'il est plus dangereux qu'utile. Ce travail en équipe large et pluridisciplinaire, approfondi et minutieux, argumenté sur la base des objectifs cliniques, permet d'attribuer au médicament une cotation. Tout ceci afin d'éclairer les patients, et d'aider les soignants à faire un tri dans leur panoplie thérapeutique.

LES CONCLUSIONS DE PRESCRIRE SUR LES MÉDICAMENTS, CONCENTRÉES DANS LA COTATION PRESCRIRE, SONT SOUVENT PROCHES DE CELLES DE NOMBREUSES ÉQUIPES INDÉPENDANTES DE PAR LE MONDE.

©Prescrire

.....
a- La cotation *Prescrire* des nouvelles substances et nouvelles indications est explicitée en première page de la rubrique "Rayon des Nouveautés", à côté du "Mot de Gaspard". Elle contribue aussi à établir chaque année le Palmarès *Prescrire* des médicaments présenté lors de la Pîlule d'Or en janvier et dans chaque numéro de février.